

L'ACLOT

Abonnement :

Un an fr. 2,50
Six mois » 1,30

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Si l' Dodaine desbourd'rou
Tout Nivelles péirou.

ANNONCES :

Ordinaires, 10 centimes. — Judiciaires, 25 C^{ms}.
Réclames, 50 centimes (la ligne).

ON TRAITE A FORFAIT.

Les personnes qui prendront un abonnement d'un an à L'ACLOT, recevront le journal gratuitement jusqu'au 30 Septembre courant.

SOUSCRIPTION

ouverte par l'ACLOT pour l'organisation, à Nivelles, d'un CONCOURS LITTÉRAIRE WALLON.

REPORT. fr. 166,71
Un récidiviste 5,00
TOTAL. fr. 171,71

QUELQUES ACLOTISMES.

Dans des articles précédents (1), nous avons relevé plus de quarante expressions wallonnes absolument locales; la liste que nous avons donnée de ces locutions est loin d'être close et notre wallon est, sous ce rapport, d'une richesse remarquable.

Il y a diverses espèces d'aclotismes : les uns — ce sont les seuls vraiment dignes de ce nom — ne s'emploient qu'à Nivelles et ont trait à quelque particularité locale. On dit à Nivelles et l'on ne dit pas ailleurs : *Quéé vi stallat!* Il en est de même de ces expressions : *Poù d' quingaine, pou d' tusu!* — *In conscience, comme Godeau.* — *Adjugé à Garin!*

D'autres expressions, communes à toute la wallonie, sont cependant devenues nivelloises par l'adjonction d'un nom propre ou d'un trait local : on dit un peu partout : « *Il esst arrivé comme el pinchon du païsan, i n' dit ri, i n' d'in pinse ni moïns;* » mais le Nivellois seul dit : « *Il esst arrivé comme el pinchon Déguite, etc.* »; on reconnaît également ailleurs que *l'bonne femme c'est l' femme sans tiesse*, mais le Nivellois seul ajoute : « *Elle esst à Bod' Seigneur Isa,* » où une enseigne nous la montre, en effet.

On accueille par cette exclamation une histoire invraisemblable : « *Allez raconter ça aux tch'faux d' bo dé l' Routche broque, vo n'avez pou d' ruade.* ». Si, au contraire, on souligne les paroles de l'interlocuteur par cette phrase approbative : *A qui l' dites!* ce dernier, à moins qu'il ne soit pas Aclot, répliquera aussitôt : *A Déwamme.* On continue à dire : « *Aussi sâle qu'in cras cu* », bien que depuis longtemps il n'y ait plus de *cras cus* (2) à Nivelles.

Quelques personnes vont à messe dans les fourmes, c'est-à-dire dans les stalles du chœur de l' grande église.

La rue de Soignies, à tort ou à raison, est appelée *l' rue des canlettes*; elle n'a d'ailleurs

jamais joui d'une bonne réputation, car elle portait autrefois le nom de *chaude rue*; les uns, il est vrai, veulent voir l'origine de cette appellation dans un violent incendie qui dévasta ce quartier; mais d'autres prétendent que cette rue était jadis habitée par de nombreuses femmes de mauvaise vie et soutiennent même qu'en raison de cette circonstance, les chevaux traînant le char de Sainte Gertrude refusaient obstinément de s'y engager.

Nous considérons comme tout à fait locale l'exclamation : *Poc, Manuel, dins l'haïe!* qui se lance après un coup bien porté par le poing... ou par la langue.

Nous entendrons bientôt, quand o mont'ra les baraques, à l' fessè à Nivelles, les enfants crier sur la place Saint Paul :

*A l' drigaïe,
Boscaïe!*

On dit en parlant d'une personne qui n'exerce aucune profession : « *l' blanchit les pipe à Bôquet et i tourne les iœufs à Sterck.* »

On dit d'un homme qui n'est bon à rien : « *l' n'est ni co bou pou d' aller garder les didons à Ronquières.* »

On encourage quelqu'un (ordinairement un joueur) en lui disant : *En' lachî ni pou' les Haut-Itte.*

Il suffit de citer cette expression : *Es djambe esst aussi dwette que l' ciemne du Cron.*

La fête de Bornival arrivant en septembre, on dit :

*A l' ducasse dé Bournivau
L'hivier esst au trau.*

Lorsque le temps devient pluvieux, le bruit que font l'hulôt et les cwêrleux d' Félu s'entend distinctement à Nivelles.

Contentons-nous de citer ces quelques phrases : *O n' sarout fé dé l' sauce avé du bure dé clarise;*

Il esst aussi biesse que l'baudet Kéor;

*A Baulé
O bwet du laid,
A l' ducasse
O pierd leu place*

*Il a 'n' bouche comme el bénuvêti d'Hal;
Il esst arrivé comme les pèchons Bataïe, qui n'sont ni um ni l'aute.*

Tous ces Aclotismes, bien connus de nos lecteurs nivellois, sont employés journellement ici; nous les notons avec soin et avec plaisir, car ils prouvent que notre wallon ne manque nullement d'originalité et que, sur ce point comme sur beaucoup d'autres, il n'a rien à envier à ses voisins. Stroisy.

En chasse.

Depuis huit jours, la chasse est ouverte et s'il faut en croire certains de nos meilleurs chasseurs, le gibier n'est pas abondant dans nos environs.

D'autres sont d'un avis contraire et espèrent que lorsque les avoines auront totalement disparu, on pourra déloger les lièvres et les perdreaux qui y trouvent un refuge assuré.

A ce propos, je viens de retrouver un *manuel du bon chasseur*, publié à Bruxelles en 1848. On faisait alors des manuels de toute espèce. C'est ainsi qu'on avait le *manuel du bon citoyen belge*, le *manuel du bon garde civique* — dont on ferait bien de publier une nouvelle édition pour nos gardes récalcitrants (1), — le *manuel du bon cuisinier*, enfin le *manuel du bon sapeur pompier belge*, dont l'AcLOT a parlé un jour.

J'ai donc feuilleté le *manuel du bon chasseur* et j'y ai trouvé des choses très-intéressantes : dans une longue préface, l'auteur rappelle que la chasse était d'abord une nécessité pour l'homme, celle de se procurer de la nourriture et de se défendre contre les animaux sauvages. Cette nécessité est devenue un droit, apanage des grands seigneurs; enfin la Révolution française a fait tomber ce droit dans le domaine public. Il montre ensuite tout ce qu'il y a d'odieux, d'après lui, dans le braconnage et il rappelle les peines sévères édictées contre ces délits.

A la préface succèdent les instructions pour le chasseur : on lui apprend notamment à entretenir son fusil à piston, qui était alors le fusil le plus perfectionné; on lui donne quelques spécimens de « poires à poudre »; on lui indique la manière de charger le fusil et l'on termine par quelques conseils hygiéniques comme celui de graisser les bottes avec de la chandelle de suif pour en rendre le cuir plus imperméable.

À la dernière page, deux réclames : l'une d'un marchand de carnaissières, l'autre, d'un fabricant de toiles de Sart-Moulin, qui recommande sa marchandise pour la confection des « sarrau ».

En lisant ces lignes, je n'ai pu m'empêcher de comparer le chasseur d'alors avec celui d'aujourd'hui. La mode a bien changé et l'on a complètement banni le pauvre sarrau.

Les vêtements les plus excentriques sont maintenant les meilleurs : il faut au chasseur d'aujourd'hui une chemise de flanelle, un vêtement bien serrant, un imperméable et un chapeau de paille ou de feutre de dimension colossale, qu'il place sur la tête avec une négligence affectée.

Le Lefauchaux a détrôné le fusil à piston qui, avec la poire à poudre, enrichit les collections archéologiques. Le vieux chasseur se rendait à pied et souvent seul sur sa chasse; une voiture transporte maintenant nos chasseurs, qui sont toujours accompagnés d'un porte-carnassière.

Malgré les facilités qu'ont maintenant les disciples de Nemrod (nouveau style) et les perfectionnements apportés à leur arme, ils ne tuent presque pas de gibier. Il est vrai que leur nombre a considérablement augmenté, et à Nivelles, où auparavant on ne comptait qu'une dizaine de chasseurs, on pourrait maintenant en citer cinquante.

Dans le temps, on considérait comme résultat très-maigre une chasse d'ouverture de cinq lièvres et d'une trentaine de perdreaux; aujourd'hui on considère comme superbe de rapporter quinze perdreaux et deux lièvres.

(1) Attrape, Clipotia!

(1) L'AcLOT, 1^{re} année, nos 21, 22 et 28.

(2) On appelait ainsi les ouvriers qui avaient pour mission de rattacher les fils rompus et de nettoyer les machines à la filature tenue par M. Gilain. La saleté grasse de leurs vêtements explique le sobriquet et la locution wallonne qu'on leur applique.

Cette année un de nos meilleurs chasseurs a fait une rentrée triomphale en ville, précédé de deux hommes qui tenaient six lièvres pendus à une perche et suivi de son chien tenant un lapin dans sa gueule. Il y a cinquante ans, on aurait souri d'une si maigre chasse; aujourd'hui, notre gaillard est le roi des chasseurs et son exploit est raconté dans tous les cafés devant les consommateurs émerveillés. Un autre Nivellois est revenu expressément de Paris pour la chasse. Il a tué un perdreau le jour de l'ouverture et un de ses parents a, paraît-il, tué son chien en chassant à Aywières.

Boîte du Journal.

Il a été impossible pour moi de résoudre une question qui vous intéresse autant que les Aclots et je la soumets à votre appréciation :

Qu'arriverait-il s'il prenait au Roi la fantaisie de se couper la barbe? Devrait-on changer l'effigie des pièces de monnaies? Un conseil de ministres serait-il convoqué d'urgence?

J'espère que vous saurez résoudre ce problème et que vous le soumettrez à vos lecteurs.

UN PATRIOTE.

R. — Nous trouvons la question très grave et nous étouons ne pouvoir la résoudre, le droit administratif étant muet à ce sujet. Nous n'hésitons donc pas à la soumettre à nos lecteurs.

A Marius. — Avons reçu votre envoi pour le concours.

Notre éditeur a reçu la lettre suivante d'un abonné d'Aerschot, resté fidèle à son vieux wallon :

Ah ça, dalé couminchi a roubllyilx vis Aclots, hein? Ça n'est ni ene pête bia savet. Pouquet n' m'avez ni invoyi vo gazette dimanche passé? Wéti bi a vous, je pourrai bi vos invoyi du papi timbré pas m'ancien camarade l'pétit J'euseuf; i n'est ni bia tous les J'ous stila.

A rvoir ainsi, pourcez vous bi.

TWÈNE.

Aerschot 26-8-89.

R. C'est au posse qu'il faut d'avwé, Twène. Nous autes nos n'astons ni homicibes dé ça, vu que l'paquet des abonnés est toudis compté d'vant d'parti, pou n'ni qu'il euhe des ciens roubllys.

A l'homme juste. — Nous ne publions plus les programmes et les résultats des concours passagers de jeux de quilles, parce qu'on ne nous les communique plus.

Dorénavant nous écrirons *pum* et non *pun*: votre observation est fondée.

Personne ne nous a priés de publier le programme en question.

Si nous n'avons pas « toujours » été « complaisant pour vous », c'est que la seule question que vous nous ayez posée était maladroite.

EL RÈFE DÈ DJESEUF (4)

SCÈNE RUSTIQUE.

Traduit du REVE D'ALOÏUS d'Erckmann-Chatrian (Contes populaires) par Marius.

Vos sarez què dj' sus d' Moustieux. Vos sarez ètou què Saint Djeseuf est m' patron, et quand c'est l' Saint Djeseuf, djè passe toute el djournée avè mes camarades Pantchou, Colas è Pancrasse, à l' *Cruche d'our*. Nos blagons des affaires les plus cocasses : del pieuffe, du bia temps, des fies à marier, du bouneur dè co iesse garçon. Nos buvons del Blonde dè Defaque, et au nut' nos rintrons honnêtement à nos maisos in bènichant l' Bon Dieu dè nos avwèr mis au monde.

A l' fiesse dè chacun ça r'couminche, è, dè s' façon là, à l' place dè n'avwèr qu'enne seule fiesse, nos davons ciq ou chise. Mais ça n'plait ni' à tout l' monde; les feumes bisquent comme des damnées quand o rinte après onze heures.

Mi, djè n' pus ni m' plainte, djè n'ai pus què m'vie boune grand'mère Magritte; elle est stin pau sourte, è quand elle dort, o vol' rout l' maison, l' d'ardin ètè l' closière, qu'elle nè r'muerdèt ni pus qu'enne soque. Ça est bi boun; mais quèq'fwès ça est bi embêtant.

Ainsi l'aute djou, in rintrant au clair dè belle, djè trouffe el pourte frumée; dj'appelle, djè crie, djè gueule, djè buche... Bah! elle boune vie grand'mère

(4) Nous avons respecté l'orthographe de l'auteur.

Nous sommes autant que vous amis de la vérité et nous devons à cette dernière de vous dire que nous ajoutons la plus grande créance aux deux renseignements que vous avez bien voulu nous donner au sujet de votre persome et qui vous représentent 1° comme homme juste, 2° comme fils d'ouvrier.

MONSIEUR LE RÉDACTEUR,

D'une timidité renversante, je n'ose pas m'adresser aux gros honnets qui disposent des moments de la milice citoyenne.

Je vous prie donc d'avoir l'obligeance d'apprendre, par la voie de votre estimable journal, aux gardes de la première compagnie, quand auront lieu les élections des titulaires aux grades vacants de Lieutenant et de Caporaux.

A mon humble avis, le Major, qui est si à cheval, quand il s'agit de nous gratifier d'un exercice de deux heures entre deux humidités (la pluie et l'herbe mouillée), pourrait bien être aussi à cheval quand il s'agit des prescriptions de la loi.

Je sais bien que les incidents électoraux qui nous désolent la rate sont un em... nui pour lui.

Mais enfin, si pour le chef c'est le revers de la médaille, pour nous c'est la médaille du revers et nous tenons à cette médaille.

Du reste, il n'y a pas à lésiner :

L'art. 56 est formel (1) et le devoir de tout citoyen, armé ou non, est de s'incliner devant la loi.

Dura lex, sed lex.

Je vous présente, Monsieur le Rédacteur, l'assurance de ma considération distinguée.

UN SIMPLE.

R. — Vous êtes bien simple en effet! Comment voulez-vous que l'Aclot puisse obtenir de l'Etat-major le renseignement demandé, lui qui va se voir attraire, dans la personne d'un des siens, devant le conseil de discipline de la garde?

Actes officiels.

Par arrêté royal de 16 août 1889, la décoration industrielle de 2^{me} classe est accordée à M. Ad. Maque, ouvrier tourneur à la Métallurgique.

M. Georges Vanden Rydt est nommé professeur au collège communal de Nivelles en remplacement de son père, démissionnaire.

Nécrologie.

M. DESCOTTE, père, dont nous avons annoncé le départ au commencement de cette année, est décédé au Brésil, le 20 juillet dernier, à l'âge de 83 ans.

Un service funèbre a été célébré le 29 août en l'église de S^{te} Gertrude.

(1) ART. 56. En cas de vacance d'un grade, les électeurs sont convoqués dans les deux mois : l'élu achève le terme de celui qu'il remplace.

Le terme de deux mois est une limite extrême qu'il n'est pas nécessaire d'atteindre, mais qu'il n'est jamais permis de dépasser. D. M. du 40 mai 1834, n° 3438.

n' meuroût bi' tranquie... Dj'intindous les autes qui s' queujinnet leu n'uche... O leu drouffe... mi, djè n'meure déhours.

— I couminchout a fait in pau fris, è djè m' dis in mi-même:

« Djeseuf, si vos n' meurez-là, l'brouyard est capàpe dè vos tchèr dins les oreilles, comme au sacristain Chèhèl, el nute del fiesse de S' Pichard, quand i s'a indourmi dins les ourtées, pa dièrre el maiso du curé, et ça vos impèch'rout d'intinde sonner à messe pou l' restant d' vos djous. Faites bi n'attention... bi n'attention... el brouyard de nute fait quèq'fwès branmint du mau.

Djè fait l' tour dè l'ermiche, djè passe au dzeur de l'haie è djinte dins nos cour. Dj'asproufe el pourte del greingne... frumée! el pourte dè l'ermiche... frumée! el pourte dè l'estaule... frumée! — El belle è m'wé-tout; el avout l'air dè s' foute dè mi. Ça m'embêtout tout l' même enne miette. A l'fin, à fource d'asprouver, vlà l' volet d' l'estaule qui s'drouffe; djè m'accroche à l' crèpe è djè satche mes djampes in d'dins. Après ça djè m'mets l'crochet, djarintche enne botte dè paie dzous m' tresse, au d' bout del crèpe, è deux minutes après dj'rontious comme in bin' heureux.

Mais ni si ràte indourmi, vlà qui m'ariffe in drole dè rèfe :

Djè cwéyouz què Pantchou, Colas è Pancrasse è les autes, avè mi, nos buvines del Blonde dè Brulé su l' plate-forme dè l'églieche, tout à l' fine coupette. Nos avinnes des bancs, in pitit tounia; el souneu d' cloques, Louis, tournòt l' robinet, è d'timps zin timps

A DROITE ET A GAUCHE.

Des malfaiteurs se sont introduits, pendant la nuit de jeudi à vendredi, dans la maison de M^{me} Boucqueau; ils se sont contentés de bouleverser les meubles, après quoi ils ont pénétré dans la maison voisine, occupée par les demoiselles Vandeveld; là, ils ont enlevé une somme de soixante francs de deux tiroirs qu'ils ont trouvés ouverts. L'appétit venant en mangeant (c'est d'autant plus vrai qu'ils s'étaient régales d'un plat de *crêtons*) ils ont visité le rez-de-chaussée de l'habitation de M. Raoul Bernier. Mais ils ont fait buisson creux et ils se sont retirés après avoir mis sans dessus dessous tout ce qui était à leur portée.

Le parquet et la police sont à la recherche des coupables.

Le Commissaire de police de cette ville, prie la personne qui aurait prêté ou à laquelle on aurait soustrait une échelle, de vouloir bien se faire connaître.

Enchanté de la splendide réception que lui fit le faubourg de Charleroi, Massala, le souverain noir chanté par Debosse, a prolongé son séjour dans notre ville et rien n'indique qu'il soit près de nous quitter.

Dimanche dernier, Sa Majesté a manifesté le désir de visiter l'Amigo: M. le commissaire de police Parlongue, accompagné du garde-champêtre Saintes, a fait, avec sa bonne grâce habituelle, les honneurs de l'établissement à l'auguste visiteur. Ce dernier trouva les installations si confortables qu'il exprima l'intention de ne point quitter l'Amigo avant le lendemain. On s'empressa de satisfaire ce caprice un peu bizarre du monarque, lequel voulut être traité comme un hôte ordinaire et ne cesse, depuis lors, de parler de notre police avec les plus grands éloges.

La rue des Arbalétriers, aboutissant à celle du Béguinage et à la rue Bléval, a cessé de mériter le nom cambronniens dont les Nivellois l'avaient baptisée; mais la ruelle qui relie les prés Rase au faubourg de Charleroi semble vouloir recueillir sa succession. Tous les goûts sont dans la nature; cependant, il est regrettable que ce sentier pittoresque ait des penchants si peu relevés. Il nous souvient d'avoir maintes fois admiré le joli coin qui se devine, plutôt qu'il ne se montre, à travers les haies bordant la ruelle; d'un côté, le parc de la Dodaine, de l'autre le bosquet Lagasse, en face les prés Rase, forment un paysage charmant où toutes les nuances du vert se marient.

Malheureusement, le promeneur qui descend le sentier n'a plus guère le loisir de remarquer les

i soundòt pou nos fait del musique. Tout d'allòut bi'; par malheur i couminchòt à fait n' miette tchad, à cause du fourt soleie. Nos volinnes erdesquinde, chacun perdoût s' canette, mais nos n'ertrouvinnes pus les montées! Nos tourninnes, nos tourninnes toudis alintour del plate-forme, è nos lèvinnes nos bras in criant à les djins du villatche qui nos wétinnet :

« Aloiz des esquies èchène! »

Mais les djins s'foutinnet dè nous autes ètè i n' boudginnent ni. Nos vinnent el maisse d'escole avè l'cinque qui r' dobinne les ciens qui ffont l'erbarteur, ètè l' curé avè s' calotte su s' tresse, qui rinnet leu nez in n'air, au mitant dè tous les djins du villatche.

Colas dzòus :

« I faut qu' nos n'trouvonchent les montées. »

È Louis respondoût :

« C'est l' Seigneur qui l'a fait tchèr, à cause què nos avons intrés dins l'églieche pou v'ni droussi nos rim-pèser avè l' Blonde dè Brulé, què l' diabe impourte! »

Nos stinnes tout biesse, aussi biesses què les ciens del tour dè Babiaux, è nos pinsinnes : « I faudra nos dèssètleis droussi, el tounia est vùte; nos sarons fòurcis d' bwère el rousée du Ciel. »

A l' fi, Colas, immarvoï d' vir ça, boutonne ess' grand dgilet routeche, qu'il avout drouvi d'jusqu'à d'sus ses cuisses; il infonce d'in coup d' pougne ess' tchapia su s' tresse, pou impèchi l' vint d' l'involer, è i s' met à tchfau d'su l' tounia, in d'zant :

« Mon Dieu, comme vos sté imbarrassés; faites tertous comme mi. »

Adon, i passe ess' djambe au-dzeur del balustrade

beautés naturelles dont il est entouré; absorbé par les difficultés qu'il éprouve à poser le pied sur la terre ferme, il se sent comme délivré quand il arrive à la pierre posée sur le ruisseau des prés Rase et de cette fraîche petite allée il conserve dans le cœur, dans le nez (et parfois même sur ses bottes) un souvenir particulier.

C'est dommage et si l'on pouvait entretenir un tout petit peu ce sentier; si l'on pouvait même, tant qu'on y serait, y placer quelques douzaines de pavés (comme un ancien échevin en avait eu l'intention), bien des Aclois en seraient reconnaissants à la bonne âme qui aurait fait cela; car il n'y a pas que les promeneurs et les amoureux qui passent par là: cette ruelle est une voie de communication, assez fréquentée, entre la Dodaine et la ville, d'une part et le faubourg de Charleroi, de l'autre.

La rue de Solgules n'a pas suivi l'exemple de ses devancières: à l'occasion de sa fête, elle n'a pas organisé de cavalcade et aucun personnage de marque n'est venu la visiter. Peut-être n'avait-on fait aucune démarche dans ce but.

L'administration de l'*Hamia*, élue cette année et qui fit de si belles promesses lors de son élection, n'a pas non plus donné signe de vie: aussi faut-il entendre combien ses administrés se plaignent de sa négligence: gare aux prochaines élections! Tous les mêmes, ces candidats! Aussitôt élus, le plus fort est fait et l'on oublie les promesses.

FÊTES ET CONCERTS.

Dimanche dernier, après la célébration d'une grand-messe chantée en l'église collégiale de S^{te} Gertrude, a eu lieu la bénédiction du drapeau offert par les dames de la ville à la Ligue des Capacitaires, créée depuis quelque mois à Nivelles. Ce drapeau, en soie blanche, ne manque pas de cachet; il porte, brodés au centre, l'écu de Brabant et la crose abbatale.

A deux heures, la Ligue, précédée de la Société royale des *Amis de la Concorde* et de l'*Union de Genappe*, s'est rendue avec son drapeau à la gare de l'Est pour y recevoir les sociétés qui venaient prendre part à la fête.

Le cortège se forme dans l'ordre suivant: les Fanfares; l'Union de Genappe, la Société de Fanfares de Sart-Dames-Avelines, la Chorale de Mont-St-Guibert, la Fanfare de Braine-l'Alleud; puis viennent des délégations des ligues de Genappe, de Wayve, de Perwez, de Jodoigne, de Braine-l'Alleud et de Waterloo, une nombreuse délégation de la Ligue des Capacitaires d'Anvers avec un drapeau et enfin la Ligue de Nivelles.

La Société de Fanfares de Braine-le-Château et l'Harmonie de Wanfercée-Baulet ne sont arrivées que plus tard et n'ont pu prendre part au cortège.

A trois heures, la Salle de la Cave du Chapitre était comble; le président de la Ligue de Nivelles, M. Emile de Lalioux, souhaite la bienvenue aux sociétés et aux

à saute in bas du cloqui. Nos avons iëus tertous l' chair dè pouie, è Pancrasse criòut:

« I s'a d' brigi les quate pattes in mille boquets! »

Mais v'là qu' Colas r'monte in n'air, comme in bouchon su l'iau, el visatche comme in colau è les zis qui li sourtinent del tresse. I met s' main su l' balustrade, in dehours, è nos dit:

« Allo vous autes, vos vii bi qu' ça va tout seu. »

— Waie, vos pavez bi desquinde à vo n'aiche, vous, li ditche; vos savez qu' vos rêvez!... au lieu qu' nous autes, nos vions tout l' villatche, el maiso du marchau, el ciennie du tcharli, el richo qui s'in va du costé du moulin Djacquet è tous les djins qui nos wéont. Ça n'est ni fourt malin d'avvèr du coratche quand o rêfe, ni d' monter è d' desquinde comme in mouchon.

— Allo, criòut Colas in m'attrapant pau collè è in m'esqueujant comme i faut, arrivez! »

D'jastous tout conte d'el rampe, i m' satchoût in bas; l'égliche em' chènòut cint coups pus haute, elle tremblout... Djè criòut au s'cours comme in pierdu. Barette sounoût comme pou in inter'mint, les cawes sourtinent dè tous les traus. Djè m' cramponnoûs comme in malheureux; mais t'a n'in coup djè sins Pancrasse qui m' prind pas n' djambe è qui m' lèfe; Colas s' pind à m' cou; adon djè passe par-dzeur el balustrade è djè tché in eriant: « Jésus! Marie! Dje-seuf! »

E ça m'a tél'mint serré l' vinte què dj' miè rinvéi.
(La fin au prochain n°.)

nombreux capacitaires qui les accompagnent; MM. Pastur, membre de la Chambre des Représentants, de Burtet, bourgmestre, Dumont et deux délégués d'Anvers prennent ensuite la parole; chaque orateur est vigoureusement applaudi. A l'issue de la séance, on s'est rendu sur la Grand'Place pour assister au concert organisé par les diverses sociétés que nous avons citées plus haut et par les *Travailleurs réunis* de Nivelles. Bien que le soleil manquât à la fête et malgré les averse presque continuelles, le public était assez nombreux autour du kiosque et plusieurs morceaux ont été très applaudis. Il convient de signaler spécialement la Fanfare de Braine-l'Alleud qui, sous la direction de M. Tellier, a très-bien exécuté quatre morceaux pour clôturer la fête. Une jolie médaille en argent a été remise à chaque société participante par la Ligue des Capacitaires de Nivelles.

Par suite d'un empêchement imprévu de M. Bastin, le directeur des *Amis de la Concorde*, le concert que cette société devait donner à 7 heures du soir, n'a pu avoir lieu; il est remis à une date très-prochaine.

Éphémérides nivelloises.

26 Août 1886. — Le Cercle Symphonique donne un brillant concert sur le kiosque de la grand'place.

27 Août 1534. — La peste sévissant à Nivelles, on propose de transférer les bégüines de Gouthal au bégüinage de Saint-Cyr ou à l'hôpital de Roblet et de convertir le bégüinage supprimé en infirmerie. L'abbesse refuse son consentement à cette mesure.

28 Août 1622. — La chaise de S^{te} Gertrude est transportée à Bruxelles la veille de la bataille de Fleurus. Elle est ramenée à Nivelles le 25 novembre suivant.

29 Août 1765. — Grand orage qui déshabille la flèche de la Collégiale de haut en bas et incendie le moulin des Archers.

30 Août 1868. — Jubilé de Sainte Gertrude à Nivelles. Un splendide cortège historique parcourt les rues de la ville.

31 Août 1837. — Le carillon et l'horloge de la collégiale réparés par un Nivellois, M. Benoit Hauchamps, reconcommencent à fonctionner à la grande satisfaction du public.

L'administration communale refuse d'accepter l'air de *Glycère* qui est adapté au carillon.

1^{er} Septembre 1866. — Une salve de vingt-cinq coups de canon est tirée par ordre de l'administration communale, qui a reçu l'avant-veille la nouvelle officielle que le chemin de fer projeté entre Charleroi et Bruxelles passera définitivement par notre ville.

Mots en triangle.

Mon un est cet endroit connu de tout Nivelles.
Ou l'on boit du lait pur sous les vertes tonnelles.
Mon deux dans le ménage est bien apprécié,
Les tailleurs, les marins l'ont toujours employé.
Mon trois est alluant de la superbe Seine;
Son cours tres sinueux près de Paris vous mène.
Pour attendre mon quatre il faut prendre un bateau;
Mon cinq est un pronou, mon six est dans boyau.

SOLUTION DES MOTS EN LOSANGE.

		D		
	M	O	N	
M	A	D	O	U
D	O	D	A	I
	N	O	I	S
		U	N	E
			E	

Ont deviné: Des Spirites (samedi, 6 h. 25); Ellen Jeanne et Tata; Totor et Cloumaque et Tali l'Perriqui; Mac Uloth et Mac Askett; Une abonnée Jodoignoise; Gamine; Scurasou Frick et Nened; Jeanne et Ninie; Une jeune blonde nivelloise; Cascadet et Léon de Godron; E. et P. à l'coupette del colonne du congrès.

ETAT-CIVIL DE NIVELLES DU 24 AU 31 AOUT 1889.

NAISSANCE. — Louis-Gh. Tilman.

MARIAGES. — Albert-Joseph Valentin, 28 ans, forgeron, avec Françoise Volturon, 22 ans, journalière. — Fernand-Aimé-Joseph Dupont, télégraphiste, avec Célinie-Gh. Libert, 27 ans, sans profession.

DECES. — René-Antoine-Gh. Capite, 35 ans, boulanger, décédé faubourg de Mons.

Froment les 100 kilogs, 17,00 francs — Seigle 11,00 — Avoine indigène, 14,00 — Escourgeon, 15,00 — Beurre, le 1/2 kilog 1,25 — Œufs, les 26, 2,00.

Ville de Blankenberghe 1879 et 1885.

Tirages des 1^{er} et 16 août 1889, d'obligations remboursables à Blankenberghe, à la caisse communale; à Bruxelles, à la Banque de Bruxelles.

Emprunt de 1879: N^{os} 99 120 587 792 902 939 964 — 1044 815.

Remboursement à dater du 1^{er} septembre 1889.

Emprunt de 1885: N^{os} 564 979 — 1669 802 859 929. Remboursement à dater du 16 septembre 1889. Liste des obligations sorties aux tirages antérieurs et non encore présentées au remboursement. Emprunt de 1879: N^{os} 309 433 921 923 — 1348. Emprunt de 1885: N^{os} 236 400 429 456 561.

Ville de Liège 1874.

47^e tirage, du 16 août 1889. — N^o 23988, fr. 18,000; — n^o 66228, fr. 1,000; — n^o 195432 88872, fr. 280; — n^o 11782 21068 90542 114135 163062, fr. 200; — n^o 10260 32146 32598 38085 50802 52895 55779 63102 64755 72372 81711 85346 86339 94040 99351 100590 100641 105713 110189 115357 115426 121986 122555 136542 139469 144002 147921 151811 160319 163 459, fr. 180.

ON A PERDU
Un superbe chien de chasse
BLANC & NOIR.
BONNE RÉCOMPENSE.

La personne qui l'achèterait s'exposerait à des poursuites judiciaires.

Etude de Maître Louis CASTELAIN, Notaire à Nivelles.

Le dit notaire procédera le Jeudi 12 Septembre 1889, à 2 heures, chez Pierre Casterman, cabaretier à Haut-Ittre, à la vente publique, pardevant M. le Juge de Paix du Canton, conformément à la loi de 12 Juin 1816,

d'une Maison avec Jardin

d'une superficie de 7 ares 01 centiare environ, située à Haut-Ittre.

Ledit notaire Castelain vendra publiquement: Le jeudi 12 septembre 1889, à 2 heures, chez Pierre Casterman, cabaretier à Haut-Ittre, par devant M. le Juge de Paix du canton,

UNE MAISON AVEC JARDIN

située à Haut-Ittre.

Le jeudi 19 septembre 1889, à 2 heures, chez Lelièvre, cabaretier à Ittre,

DEUX MAISONS

situées en cette commune à proximité de la place communale.

A LOUER

JOLIE MAISON DE RENTIER

RUE DE NAMUR, 20.

S'adresser Grand'Place, 89.

A VENDRE beau COMPTOIR neuf et DEUX CHASSIS.

Prendre adresse au bureau du journal.

OCCASION.

Vélocipède et machines à coudre pour tailleurs. — S'adr. bureau du journal.

A LOUER

BELLE SALLE POUR SOCIÉTÉ

chez Antoine DEPPE, cabaretier, anciennement Marché au Bétail, actuellement en face de la nouvelle église du S^t Sépulcre.

GRAND'PLACE
A
NIVELLES
-01-

ARTHUR SEMAL

AUX FORGES
DE
VULCAIN
-01-

**ATELIER POUR LA CONSTRUCTION DE SERRES,
Grillages, Chenils, Falsanderies.**

Poêles en tous genres, Cuisinières ordinaires, Cuisinières à cuire le pain.

ON SE HARGE DE TOUTES LES RÉPARATIONS

pour ce qui concerne la serrurerie, poêlerie, etc., à des prix très-modérés.

ARTICLES POUR BATIMENTS : POUTRELLES, ANCRES, ETC.

A LOUER grange, écuries, remises, magasin à charbon et vaste cour, le tout situé place de l'Esplanade en ville.
S'adresser chez Monsieur Vancutsem, médecin-vétérinaire, rue Roblet, Nivelles.

VICTOR DEWAMME

est bagui : s' maiso n'est sur aucun coin, mais tout près du p'tit Saint Jean, dins l' rue de Namur; core qu'elle est pus grande, i vindra ses solés pou dix francs à l' place dé dix francs d'mi, éié des autes à douze francs d'mi, tout ç' qu'il a d' bia éié d' boû.

V'là l' fiesse qu'arrifé! o dira tertous là s' fer tchaussi.

MAISON

R. FROMENT-ROUSSEAU

MENUISIER-ENTREPRENEUR

34, Faubourg de Namur, 34, Nivelles.

MAGASIN DE MEUBLES, GLACES & TOURNAGES.

PORTES ET CHASSIS.

AMEUBLEMENTS D'ESTAMINET & USTENSILES DE MENAGE.

Etuvés et Cuisiniers.

Literies, couffils, taines, flocons et voitures d'enfants.

Frédéric WILLAME, Banquier à Nivelles.

ACHAT & VENTE DE FONDS PUBLICS

Ordres de bourse, Coupons.

COMMISSION : UN FRANC PAR MILLE.

Vente de Parapluies et Ombrelles

Réparations et recouvreages

A DES PRIX MODÉRÉS.

JEAN ANDRIEU

CHAUDRONNIER ET RÉTAMEUR

rue des Brasseurs, 29, Nivelles.

Change, fonds publics, coupons

ORDRES DE BOURSE

Commission un franc par mille

ÉDOUARD ATQUET

RUE DE BRUXELLES, 18,

vend les lots de Bruxelles et d'Anvers par douze versements mensuels de fr. 8,60.

Vins et Spiritueux

Produits garantis purs et de provenance directe

LÉON VINCLAIRE-RUCLOUX

33, GRAND'PLACE, NIVELLES

Champagne Charles RIVART, Reims

Nouvelle Invention

SONNERIE PNEUMATIQUE

Remplaçant la sonnerie électrique

PLACEMENT A TOUT ÉTAGE

OCT. LEHERTE

SERRURIER-POËLIER, BREVETÉ

Médaille à l'Exposition de Nivelles, 1887

FAUBOURG DE NAMUR, NIVELLES

fabriquant de serres, poêles, cuisinières, chasis de couche, grillages, volières, meubles de jardins, gradins, tables, gloriottes, poulaiers, douches en cuivre et en fonte, fauteuils à tente se repliant avec grande facilité (nouveau système).

PRIX MODÉRÉS.

Compagnie belge

DES

PROPRIÉTAIRES RÉUNIS

FONDÉE EN 1821

pour l'assurance à primes contre l'incendie.

Agent principal *Fréd. WILLAME*, rue de Bruxelles à Nivelles.

Jules HYERNAUX-HOFMANN

Pâtissier-Confiseur-Glacier

GRAND'PLACE A NIVELLES

Pièces montées — Bonbons pour bals et soirées — Boîtes et dragées pour baptêmes — Chocolats de toutes marques — Crèmes — Fruits confits — Desserts — Glaces — Sorbets — Conserve — Jambon — Vins et liqueurs — Eau gazeuse.

Pistolets rondelins et couques tous les jours à 7 heures du matin.

GOUTEZ LE BON TABAC

et les fins cigares

de JEAN SCHOLTUS

ANCIENNE MAISON DERNIS

Rue de Bruxelles à Nivelles.

Calorifères de construction.

Sonneries électriques et pneumatiques.

Ouvrages de poêlerie, serrurerie et ferronnerie.

Rue de CHARLEROI, 5, NIVELLES.

MAISON FRANÇOIS GALLY,

HAUTAIN Frères

faubourg de Mons, Nivelles

Pavements céramiques, cheminées, tuyaux en grès vernissés pour canalisations, égouts, courbes, raccords, syphons, sterfsputten et vases de latrines ordinaires et à syphons : le tout provenant des meilleures fabriques.

LOUIS DEVILLE

ARCHITECTE

Faubourg de Namur à Nivelles.

Agent-dépositaire des Usines belges de Carreaux Céramiques.

Carreaux Céramiques fins, unis et incrustés, (Genres Maubeuge.)

Carreaux et Pavés Céramiques unis.

Ces produits sont admis dans les travaux de l'Etat, des communes et du Génie.

Carreaux en Ciment Portland comprimé.

Marbrerie complète. — Produits Réfractaires. — Poteries de grès vernissées. — Ciment Portland et Ciments ordinaires.

GROS ET DÉTAIL

Prix déflant toute concurrence

MAISON ROMBOUTS

RUE S^e GERTRUDE, 18, NIVELLES

Marchand-Tailleur pour Dames, Hommes et Enfants.

Vêtements sur mesures en 12 heures **Pantalons** en 6 heures.

CONFECTION AU PREMIER

FAÇONS GARANTIES

pour jeunes gens et enfants,

pour hommes, chevrote, pure laine croisée, col soie,

id. bordé, soigné, moscowa,

id. bordé, double satin français,

id. bordé satin français, col velour soie, très soigné,

pour enfants, très soigné, grand choix de vêtements noirs, soigné,

id. grand choix de vêtements noirs, soigné,

depuis 10 fr.

» 20 »

» 30 »

» 37 »

» 33 »

» 36 »

depuis 6 fr.

» 16 »

» 24 »

PARDESSUS

COSTUMES

PANTALONS ET CHEMISES EN TOUTS GENRES.

Nivelles, imprimerie Maurice BERNIER